

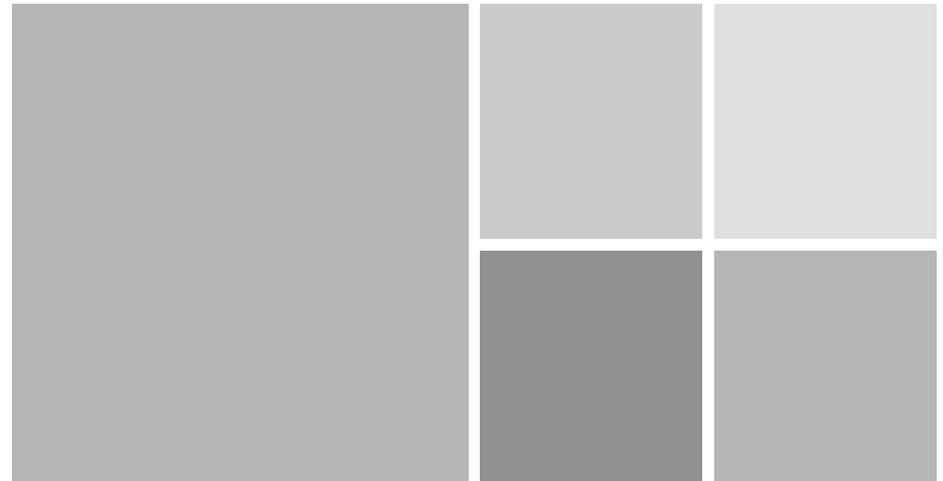
PLUi-H DE L'OISE PICARDE

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUi) VALANT PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH)

PHASE DIAGNOSTIC

Synthèse des Enjeux Activités économiques - Tourisme

Mardi 17 Octobre 2023



➤ **Formulation des enjeux d'aménagement et de développement posés :**

1/ Face à un système économique de plus en plus mondialisé, veiller au maintien des établissements bien implantés sur le territoire (source d'emploi et de richesse) ce qui suppose :

- Être en mesure de répondre rapidement et efficacement à leurs besoins d'extension, mais aussi d'accessibilité, voire de services (crèche d'entreprise, restauration, logements, etc.).
- Mieux corrélér la formation des actifs habitant le territoire et les besoins des entreprises (agir sur les conditions d'organisation de ces formations, le territoire étant globalement dépourvu de centre de formation).
- Initier des mises en synergie entre les entreprises (petites et grandes) visant à mutualiser des coûts d'investissement, à travailler ensemble, support à un économie locale renforcée.

2/ Face à un niveau de « dépendance » pour l'emploi vers des lieux extérieurs au territoire qui reste élevé, réfléchir à des mesures d'accompagnement des actifs afin de :

- Réduire les coûts de mobilité pour se rendre sur son lieu de travail.
- Relancer l'attractivité du territoire pour les ménages à la recherche d'une implantation résidentielle sachant que les prix de l'immobilier sont attractifs.

➤ **Les pistes de réflexion à développer lors de la phase PADD :**

- Mieux cibler les types d'entreprise qui viendraient s'installer sur le territoire au regard de la stratégie économique envisagée à moyen et long terme ? Mettre l'accent sur celles en mesure de garantir le maintien d'emploi sur un temps long ?
- Comment répondre aux besoins plus ponctuels (de locaux, de terrain) dans les communes, des TPE de l'artisanat notamment (entreprises existantes ou futures)?
- Anticiper réglementairement au PLUi-H les besoins d'extension des entreprises comme Nexans, Cornilleau, ... ?
- Actions, outils ou mesures à mobiliser pour optimiser la formation des actifs face aux besoins locaux (dans les entreprises, mais aussi dans les activités de services) ?
- Quelles pistes avancées quant à la prise en compte des mobilités du quotidien pour l'accès aux principaux lieux d'emplois extérieurs ?

...

➤ Formulation des enjeux d'aménagement et de développement posés :

1/ Réfléchir à la définition d'une « stratégie » de soutien et d'accueil des activités économiques, adaptée aux caractéristiques du territoire et faisant preuve de sobriété foncière :

- Réinterroger les zones à urbaniser (AU) à vocation économique, figurant aux PLU communaux, et d'optimisation du foncier dans les zones d'activités déjà urbanisées.
- Bien cibler les besoins des entreprises existantes isolées.
- Exploiter les possibilités de reconversion urbaine (locaux et terrain en attente de réoccupation, bâtiments agricoles qui ne sont plus utilisés, ...), ce qui implique de bien les identifier.
- S'appuyer sur des actions de « Marketing territorial » pour faire connaître et « vendre » l'Oise Picarde.

2/ Essayer de mieux cibler les besoins des porteurs de projet pour adapter les réponses à proposer :

- Être en mesure d'élargir les types d'offres (terrain, locaux, bâtiment locatif, etc.) pouvant aussi trouver écho dans une approche interterritoriale (à l'échelle du SCOT ?).

➤ **Les pistes de réflexion à développer lors de la phase PADD :**

- Définir une enveloppe foncière vouée aux activités économiques adaptée à la réalité des besoins qui cependant pourraient évoluer sur le temps d'application du PLUi-H.
- Identifier les lieux sur lesquels les dispositions réglementaires du PLUi-H traduisent les besoins fonciers estimés, permettent une optimisation du foncier déjà aménagé, etc.
- Comment mieux gérer la question de la reconversion urbaine ? La collectivité publique doit-elle intervenir (faire appel à l'EPFLO par exemple) ?
- Envisager un observatoire du foncier et des locaux disponibles en termes d'activités à l'échelle de l'Oise Picarde ou plus large (mobiliser le service Développement économique de la CCOP) ?
- Quelles actions ciblées pour les jeunes entreprises seraient à envisager et à mettre en place ?

...

➤ Formulation des enjeux d'aménagement et de développement posés :

1/ Réfléchir à une optimisation de l'offre touristique et à son organisation participant à la vie du territoire et à son économie, ce qui implique :

- S'appuyer sur l'existant (musée, circuits de randonnée, etc.) et penser à de nouveaux segments qui pourraient être mis en place.
- Travailler sur les cibles visées (habitants du territoire, tourisme de proximité, tourisme de passage, etc.) et adapter les offres en conséquence.
- Exploiter les ressources locales (milieu associatif, exploitants agricoles en diversification, etc.) et mobiliser les acteurs.

2/ Envisager la mise en œuvre de complémentarités avec les territoires voisins en mesure de contribuer à l'attractivité touristique de l'Oise picarde :

- Dans le cadre du PETR à l'échelle du Grand Beauvaisis, plus directement à l'échelle de l'Oise Plateau picard, avec l'Amiénois.
- Définir les bases de ces possibles complémentarités et la position qu'aurait à tenir l'Oise picarde.

➤ **Les pistes de réflexion à développer lors de la phase PADD :**

- Quelles nouvelles offres touristiques pourraient être envisagées (autorisées ?) sur le territoire ? Quelles conséquences sur le contenu (notamment réglementaire) du PLUi-H à mettre en place ?
- Envisager ou valoriser (par exemple, la course gallo-romaine) une manifestation forte à l'échelle du territoire qui pourrait mobiliser et fédérer les acteurs locaux, pour faire connaître l'Oise picarde et son potentiel touristique ?
- Faut-il soutenir (financièrement, techniquement) les porteurs d'un projet touristique (activités, hébergement, ...) ?
- Afficher un réel engagement politique de la CCOP et des communes candidates au label Pays d'art et d'histoire, à faire de la culture, de l'architecture et du patrimoine un projet local de développement. Se doter des moyens nécessaires à sa mise en œuvre et à sa gestion dans le temps.

...